



Membres présents :

Mme RONDEAU, M. JESTIN, Mme CHADEBOST, M. MARTILY, Mme QUÉLIER, Mme BIZERAY, Mme DUMONT.

Absents excusés :

Mme FABRE-TABOURIN, Mme CHADEBOST, M. JOYON, M. ERCHOUK, M. ROSSAT-MIGNOD

Sophie Rondeau accueille les membres du groupe de travail et aborde l'ordre du jour suivant.

Fonctionnement du Groupe de Travail Participation Citoyenne :

C'est la 1ère réunion de l'année 2023 et il est retenu le principe d'en planifier une au mois de mai, septembre et fin novembre/début décembre pour les faire coïncider avec l'agenda du Budget Participatif 2023 (fin avril clôture de l'appel à projet, fin septembre correspond à la fin de l'analyse de faisabilité des projets et début décembre à la fin de la votation).

Il va être soumis au conseil municipal, certainement lors de sa séance du mois d'avril, une délibération pour intégrer une nouvelle composition du Groupe de Travail participation Citoyenne issue de la refonte des Conseils Communaux et de la charte du Budget Participatif. Ainsi, vont être intégrés au sein du groupe de travail un représentant habitant par CPQ en plus du représentant des lauréats du budget participatif et du représentant des jardins partagés. Par ailleurs, le nombre d'élus y siégeant sera ramené à 8 (6 de la majorité et 2 de l'opposition) pour correspondre au nombre d'habitants (non élu de la République) et assurer une égalité de représentation.

Point sur la mise en place des Conseils Participatifs de Quartier :

Pour rappel, l'appel à candidature ouvert le 15 décembre 2022 s'est terminé le 15 février. D'un commun accord avec les représentants des groupes politiques du Conseil Municipal, compte tenu du peu de volontaires sur certains secteurs, l'appel à candidature a été prolongé jusqu'au 6 mars 18H.

Cette prolongation n'a pas permis de compléter les listes sur certains périmètres. Ainsi, certains CPQ n'ont pas le nombre suffisant de candidat pour faire un tirage au sort parce qu'il manque un ou plusieurs volontaires. C'est le cas notamment sur le périmètre 4.

Pour cette raison, il est proposé de ne pas faire de tirage au sort sur les CPQ concernés : les candidats seront directement retenus. Il est validé le principe de refaire en 2024 un nouvel appel à candidature pour les compléter. Dans l'éventualité où le nombre de candidats dépasserait le nombre de place à pourvoir à ce moment-là, les membres seraient choisis par tirage au sort.





Concernant le tirage au sort du 9 mars qui doit se dérouler en public salle François Mauriac à 18h, l'ensemble des habitants qui ont postulé ont été invités ainsi que les habitants désignés par le conseil municipal et les membres du GTPC.

Il sera procédé à l'annonce des candidats par conseil, puis deux volontaires viendront plier les bulletins imprimés au nom de ces candidats dans une urne et deux autres volontaires procéderont au tirage au sort de 10 candidats femme titulaires et 10 candidats homme titulaires et des suppléants. Les résultats seront projetés sur écran au fur et à mesure.

Une réunion commune aux six CPQ est programmée le 27 avril prochain pour leur permettre de faire connaissance et pour leur présenter le mode de fonctionnement des instances ainsi que des services de la Ville.

Présentation de la plateforme de participation citoyenne :

Elle vient d'être ouverte au public le 1^{er} mars en même temps que l'appel à projet du budget participatif.

Elle est présentée aux membres du GTPC. On y accède directement en passant par le site de la Ville et tous les talençais peuvent consulter les différents chapitres sans avoir besoin de créer un compte. Cela sera néanmoins nécessaire pour ceux qui souhaitent déposer un projet dans le cadre du BP et pour les membres des CPQ qui pourront accéder à des fonctionnalités qui leur sont réservées. Ils pourront notamment se connecter à un espace d'échange réservé aux membres du CPQ dont ils font partie, mais aussi avec d'autres en fonction des sujets qu'ils auront formulés.

La plateforme contient quatre grands « chapitres » qui se décomposent à leur tour en sous chapitres. Le premier onglet concerne les instances participatives : les CPQ, le conseil municipal des enfants et le GTPC dont les travaux seront présentés au public avec notamment la possibilité de consulter tous les comptes-rendus des réunions.

Le second onglet est réservé au budget participatif. Un effort tout particulier a été fait pour accompagner au mieux les porteurs de projet et les votants, puisqu'un guide du porteur de projet et un tuto pour la votation sont consultables. D'une manière générale, l'ensemble des informations sur les projets seront visibles.

Le 3^{ème} onglet s'intitule, « ateliers de Ville » est contient les informations sur les réunions publiques d'information, les consultations, les concertations, les ateliers participatifs et les événements. Tout un chacun peut y trouver les informations en lien avec la participation citoyenne.

Enfin, un 4^{ème} onglet donne accès à l'agenda des tous les événements participatifs.

Lancement du Budget Participatif#5, 2023 :

L'édition 5 a débuté le 1er mars dernier avec l'ouverture de l'appel à projet.

Une procédure d'examen de leur recevabilité par le comité technique, composé du service participation citoyenne, des 3 DGAS, de Sophie RONDEAU, François JESTIN, Mme BIZERAY et Mr ROSSAT-MIGNOD, est présenté au groupe de travail. Ce sera la première fois que des représentants des habitants seront sollicités pour cette procédure qui doit être la plus transparente possible. Tous les jeudis, l'ensemble des membres du CT auront remis leur analyse. En cas de projet « discutable », une visio sera organisée tous les 15 jours. L'ensemble des membres du CT ont accès à un fichier Excel partagé avec une colonne par membre.





Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 19h50.